TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	11
PRINCIPALES ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES	15
SOMMAIRE	17
INTRODUCTION	10
- I - Prolégomènes autour du lien unissant auteurs et exploitants	
- II - L'objet de la conciliation	
- III - L'intérêt de la recherche	31
- IV - L'intention de la recherche	
PREMIÈRE PARTIE LE CONTRAT D'AUTEUR, UN TEMPS SUBI	
TITRE I – L'anticipation, un intérêt écarté	43
CHAPITRE I – L'anticipation paralysée	15
Section 1 – L'affirmation de l'inaliénabilité du droit moral	45
§1. Le fondement de l'inaliénabilité	
A. Le droit moral, un droit de la personnalité	
B. Une thèse contestée mais défendue	
§2. Le sens de l'inaliénabilité en droit interne	
A. La condamnation des renonciations a priori	
B. La validité des renonciations a posteriori	
§3. La portée de l'inaliénabilité en droit international privé	50
Section 2 – Des nuances étrangères au jeu des volontés	
§1. Le droit de paternité, un droit absolu?	
A. L'aménagement de la jouissance du droit de paternité	
B. L'aménagement de l'exercice du droit de paternité	
§2. L'appréhension contractuelle des autres composantes du droit moral.	70
A. Le droit de divulgation	
B. Le droit de retrait et de repentir	
C. Le droit au respect de l'intégrité de l'œuvre	
Conclusion du chapitre I	
CHAPITRE II – L'anticipation freinée	83
Section 1 – La détermination anticipée de la rémunération de l'auteur	
§1. L'anticipation retenue	
A. Le frein imposé à l'anticipation	
B. Le décalage consécutif entre le droit et la réalité	
Les difficultés de mise en œuvre d'une assiette unique	80
Les difficultes de linise en écuvie à une assiette unique Le recul de la rémunération proportionnelle	03
§2. L'anticipation bouleversée	
Section 2 – L'anticipation sur les œuvres futures	106
§1. Des volontés à surveiller	
A. L'indétermination de l'objet	
B. La condition potestative	
C La prohibition des angagements perpétuals	

D. Le contrôle attentif de l'exécution de la convention	
§2. Des volontés insécurisées	
A. Un texte trop lacunaire	117
1. L'interprétation difficile de l'art. L. 131-1 CPI	
a) La notion d'« œuvres futures »	
b) La notion de « cession globale »	
i. Les classiques	
ii. Les modernes	
iii. L'essai d'une vision personnelle	
2. L'insécurité des cessions insérées dans un contrat de travail	
Une position singulière dans le monde B. Les efforts du juge pour sécuriser l'anticipation	
Les erioris du juge pour securiser l'annicipation La cession consentie au fur et à mesure de la création	125
La dession consentre au fui et a mesure de la creation La diversité de critères d'appréciation	
Conclusion du chapitre II	
Conclusion du chapitre it	140
CONCLUSION DU TITRE I	141
TITRE II – L'anticipation, un intérêt négligé	143
CHAPITRE I – La nécessité d'anticipations réactives	1.45
Section 1 – L'écrit, une anticipation sécurisante	
§1. Un consensualisme préservé	
A. Le domaine restreint de l'écrit	
B. La portée probatoire de l'écrit	
§2. Un consensualisme malmené	
A. Un régime probatoire trop restreint	
Le serment	
2. L'aveu	
B. Des aspects d'un formalisme substantiel	
Section 2 – L'efficacité limitée des mécanismes légaux de transmission	
facilitée de droits	161
§1. Les mécanismes de présomption de cession et de cession	
automatique	163
A. Une forme récurrente	
B. Le domaine limité des mécanismes	
§2. La dévolution des droits dans l'œuvre collective	171
A. Les difficultés de qualification de l'œuvre collective	
B. Un régime insécurisant	175
Conclusion du chapitre I	177
CHAPITRE II L'anticipation des modes d'exploitation inconnnus des œuvres	170
Section 1 — Analyse du droit français	
§1. Une anticipation indispensable à l'exploitant en l'état du droit	161
positifpositif	192
A. L'inadaptabilité de la relation contractuelle en l'absence	102
d'anticipation	183
B. L'assistance relative de la gestion collective	
§2. Le déséquilibre de l'art. L. 131-6 CPI	
Section 2 – Regards sur le droit comparé	
Conclusion du chapitre II	
Conclusion du titre II	199
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	201

SECONDE PARTIE LE CONTRAT D'AUTEUR, UN TEMPS VOULU

TITRE I – Les domaines préservés de l'anticipation	207
CHAPITRE I – L'anticipation de l'aléa créatif	. 209
Section 1– La liberté de création, une liberté malléable	
§1. Une liberté à distinguer du droit moral	.211
A. Une autonomie occultée avant 1957	.211
B. Une autonomie révélée depuis la loi du 11 mars 1957	.212
1. Le texte de la loi	
2. La jurisprudence	.213
§2. Une liberté aliénable	.216
Section 2 – Les formes d'anticipation admises en amont de la création	.221
§1. La désignation par avance de l'œuvre à créer	
§2. L'aménagement contractuel de la réception de l'œuvre	
A. La clause d'agrément	
B. La clause de dédit	
Conclusion du chapitre I	
CHAPITRE II - La gestion contractuelle des risques	
Section 1 – L'adaptabilité du contrat aux outrages du temps	
Section 2 – L'aménagement anticipé des pouvoirs du juge	
§1. Anticipation et interprétation du contrat d'auteur	
§2. Anticipation et règlement des litiges relatifs aux contrats d'auteur	
A. L'anticipation du droit applicable	.237
L'effectivité de la loi d'autonomie	.238
2. Les difficultés liées à l'absence de choix	
B. L'anticipation des modalités de règlement des litiges	.244
1. La recherche d'une solution consensuelle par le jeu des clauses	
de médiation et de conciliation	.244
a) Intérêt et validité	.245
b) Efficacité	.249
2. Le recours à l'arbitrage en droit des contrats d'auteur	.251
a) L'absence indiscutable d'empêchements procéduraux	
b) L'absence plus réservée d'empêchements au fond	.255
i. Insertion d'une clause compromissoire et protection	
de l'auteur	
ii. Arbitrabilité des litiges relatifs au contrat d'auteur	
C. Le règlement anticipé du litige	
Les clauses résolutoires	.262
2. Les clauses pénales	.270
Les clauses relatives à la responsabilité	
Conclusion du chapitre II	.278
CONCLUSION DIL TITRE I	279

TITRE II – Des outils libérateurs de l'anticipation	281
CHAPITRE I – Le recours aux usages	283
Section 1 – Les usages, soutiens de l'imprévoyant	
§1. L'usage, un complément indirect du contrat	
A. L'usage spécial	
B. L'usage général	
§2. L'usage, un complément direct du contrat	
A. Une thèse difficilement acquise	
B. Une thèse conditionnée	
Section 2 – Les usages, soutiens du prévoyant fautif	294
Conclusion du chapitre I	299
CHAPITRE II – Un juge pragmatique	301
Section 1 – Le juge, soutien de l'imprévoyant	
§1. La suppléance de l'imprévoyance dans les rapports avec l'auteur	303
A. La suppléance du défaut d'appréhension contractuelle du droit	
moral	304
B. La suppléance du défaut de formes	
C. La suppléance de l'imprévisibilité	316
§2. La suppléance de l'imprévoyance dans les rapports avec les tiers	318
Section 2 – Le juge, soutien du prévoyant fautif	
§1. L'interprétation utile	322
§2. Le contrôle <i>a posteriori</i>	325
A. Conditions du contrôle a posteriori	326
B. Contrôle a posteriori et clauses relatives au droit moral	334
Conclusion du chapitre II	342
CONCLUSION DU TITRE II	343
CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE	345
CONCLUSION GÉNÉRALE	347
Bibliographie	351
Index alphabétique	399
Table des matières	409